



## MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2023 marque le début de grands projets pour Les Producteurs de lait du Québec. Ces projets s'inscrivent directement en lien avec la mission de l'organisation et la vision à concrétiser pour 2030.



L'importance du développement durable pour assurer l'avenir du secteur s'est traduite par l'adoption du Plan d'action en développement durable 2023-2027 qui identifie les priorités pour atteindre nos objectifs. Des projets structurants ont été développés avec nos organisations affiliées afin de doter le secteur des outils requis pour répondre aux besoins futurs. D'abord, le projet d'estimation des émissions de méthane entérique des troupeaux par les échantillons de lait, réalisé en collaboration avec Valacta et soutenu par le Plan pour une économie verte du gouvernement du Québec. Ensuite, le projet de Laboratoire vivant – Lait carboneutre, qui vise à améliorer le bilan carbone des fermes par la recherche en codéveloppement avec des fermes laitières, des chercheurs ainsi que les services conseils et dont la gestion sera assurée par Novalait. Ces deux projets représentent 10,6 M\$ d'investissements en recherche appliquée dans la province et contribuent au leadership du Québec quant à ce défi important.

Dans l'objectif d'assurer la durabilité et la croissance de notre production, les 10 provinces ont développé le Programme de croissance des marchés, dont les volets entrent progressivement en vigueur. Ce programme a pour objectif de stimuler et soutenir la mise sur pied de projets qui visent à réduire le surplus structurel et à favoriser la croissance des marchés. C'est un travail de concertation majeur entre le personnel et les élus des 10 provinces qui a permis de se doter d'un cadre équitable, juste et transparent pour les producteurs et les transformateurs, et ce, dans l'intérêt économique de nos fermes. Afin de nous conformer au cadre législatif du Québec, des travaux ont été entrepris auprès de la Régie des marchés agricoles et alimentaires et vont se poursuivre en 2024. Finalement, l'annonce du Fonds d'innovation et d'investissement dans le secteur laitier de 333 M\$ du gouvernement fédéral, dont 109 M\$ sont réservés au Québec, contribuera très certainement aux investissements qui sont attendus dans l'industrie.

Un 2<sup>e</sup> chantier important a été entrepris au niveau national en 2023. Les 10 provinces ont convenu de revoir le partage de la croissance entre les mises en commun et de mettre en place un partage des coûts à l'échelle nationale, afin de continuer à progresser vers un plus grand partage des risques entre les producteurs et d'assurer une meilleure équité. Les éléments de partage liés à nos ententes nationales semblent parfois loin du quotidien des producteurs, pourtant, c'est l'une des grandes forces du secteur laitier et un de ses piliers importants pour assurer sa durabilité.

Sur le plan fédéral, Les Producteurs de lait du Québec, en action avec Les Producteurs laitiers du Canada et les autres provinces, ont fait progresser la protection de la gestion de l'offre. Bien que l'ensemble des étapes ne soient pas franchies au moment d'écrire ces lignes, l'adoption du projet de loi C-282 par la Chambre des communes en juin 2023 vise à terme à empêcher le gouvernement canadien de faire de nouvelles concessions en matière d'accès aux marchés canadiens sous gestion de l'offre lors de futures négociations. Après trois accords qui ont concédé 8,4 % des parts de marchés du Canada, ce projet est crucial et doit être adopté au Sénat avant d'être effectif.

L'ensemble de ces actions vise à obtenir les meilleurs résultats pour réaliser le mandat qui nous est confié de mettre en marché le lait des producteurs québécois. Ces résultats pour 2023 sont d'ailleurs en croissance, comme on peut le voir avec la progression des ventes de lait qui ont atteint 3,375 milliards de dollars, soit une hausse de 3,84 %. Cette hausse vient à la fois de la progression des volumes et des prix. Le volume produit par les producteurs du Québec a progressé de 1,87 %, pour atteindre 3,537 milliards de litres. Le marché canadien a progressé de 1,7 % durant la

période, alors que la part desservie par le lait canadien n'a augmenté que de 1,08 %. L'écart s'explique par la hausse de 17 % des importations en lien avec les accords commerciaux. La production supplémentaire des producteurs a permis de reconstruire les stocks de beurre requis par le marché. Quant aux revenus, l'augmentation vient des prix des classes régulières qui ont été ajustés par la Commission canadienne du lait au 1<sup>er</sup> février 2023 de 2,2 %, s'ajoutant alors à la hausse de 2,5 % qui avait été exceptionnellement octroyée en avance au 1<sup>er</sup> septembre 2022. La hausse des classes régulières a été

atténuée par la baisse des prix mondiaux. Après deux années de prix mondiaux haussiers, en 2023, le prix moyen pour nos solides non gras en classe 4a a diminué de 33 %.

Globalement, la structure des ventes au Québec est demeurée stable avec 18 % du lait produit à la ferme qui a été utilisé pour le lait et la crème, 11 % pour le yogourt et la crème glacée, 43 % pour le fromage et finalement 28 % pour le beurre et les ingrédients. Le Québec demeure un leader dans la transformation fromagère et de yogourt.

En terminant, je tiens à remercier nos employés tant au siège social que dans nos régions, qui travaillent au quotidien à donner vie à la mission de l'organisation :

Rassembler les productrices et les producteurs de lait du Québec par son leadership dans la mise en marché d'un lait de grande qualité, répondant aux attentes de la société, et assurer le développement durable des fermes laitières.

« C'est un travail de concertation majeur entre le personnel et les élus des 10 provinces qui a permis de se doter d'un cadre équitable, juste et transparent pour les producteurs et les transformateurs, et ce, dans l'intérêt économique de nos fermes. »



Geneviève Rainville, directrice générale